



HAL
open science

Mondialisation et outre-mer français

Jean-Christophe Gay

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Gay. Mondialisation et outre-mer français. Comme un parfum d'îles. Florilège offert à Christian Huetz de Lempis, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010, 978-2-84050-700-0. halshs-03585058

HAL Id: halshs-03585058

<https://shs.hal.science/halshs-03585058>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mondialisation et outre-mer français

Jean-Christophe GAY

Professeur, université Nice-Sophia Antipolis

Résumé

L'outre-mer français actuel est un espace globalement peu mondialisé, malgré ses multiples voisinages. Le lien à la Métropole régit socialement et économiquement ces contrées, très majoritairement insulaires. Or, ces restes d'un vaste empire colonial se sont constitués sur la traite négrière et l'exploitation d'îles à sucre, puis sur une « course au drapeau », c'est-à-dire des processus hautement mondialisant. Très mondialisé au XIX^e siècle, l'outre-mer français fait partie aujourd'hui des contrées développées qui le sont le moins.

Mots clés : France d'outre-mer, DOM-ROM, COM, mondialisation, colonisation.

Summary

On the whole, the current overseas departments and territories of France are not very globalized, though its geographical situation. The link with France governs these regions socially and economically which are, in most cases, islands. But these rests of a huge colonial empire were based on slave and sugar trade. Then, it rested on "the flag race", that is to say highly globalizing processes. Greatly globalized in the 19th century, France's overseas departments and territories are today part of these developed regions which are the less globalized.

Key words: France's overseas departments and territories, DOM-ROM, COM, globalization, colonization

Introduction

L'outre-mer français compte actuellement 2,6 millions d'habitants environ dispersés à travers le monde. D'un point de vue historique et social, on peut opposer deux types d'espace dans cet ensemble émiété :

- les quatre départements et régions d'outre-mer (DOM-ROM) et Saint-Pierre-et-Miquelon, auxquels il faut rajouter, depuis février 2007, les deux collectivités d'outre-mer (COM) de

Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, qui ont été détachées de la Guadeloupe. Il s'agit de très anciennes colonies, puisque ces terres sont françaises depuis le XVI^e ou le XVII^e siècle. Cette première colonisation, qui a reposé principalement sur la canne à sucre et la traite négrière, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Saint-Barthélemy, a donné naissance à des sociétés créoles, fondées sur l'esclavage, et à des territoires qui étaient économiquement extravertis ;

- le reste de la France d'outre-mer (Mayotte et les collectivités françaises du Pacifique, c'est-à-dire la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna) ne fut colonisé qu'au XIX^e siècle. D'anciennes civilisations, toujours bien vivantes, les occupaient et subirent cette seconde colonisation, plus politique que la précédente, car reposant sur des rivalités entre puissances européennes, mais également sur la maîtrise des voies commerciales. Ainsi, l'établissement d'une station navale des Mers du Sud, en 1841, marque un tournant dans la stratégie nationale, qui va reposer un temps sur la théorie des points d'appui.

A l'évidence, par leur histoire, en relation avec la mondialisation, considérée comme une situation d' « échange généralisé entre les différentes parties de la planète » (Dollfus), et par leur localisation, dans la Caraïbe entre Amérique latine et Amérique du Nord, dans le sud-ouest de l'océan Indien, à proximité de Madagascar et de l'Afrique australe, ou dans l'océan Pacifique, au contact de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, on pourrait s'attendre à ce que les différentes entités composant cet outre-mer français soient aujourd'hui des espaces extravertis et fortement influencés par leur environnement régional. Il n'en est rien. C'est ce paradoxe que nous allons révéler et expliquer dans la suite de notre travail.

Une France introvertie

Pour montrer le caractère bien peu mondialisé de l'outre-mer français, nous avons choisi cinq indicateurs économiques et démographiques simples (voir tableau) que fournissent l'INSEE et les instituts statistiques et économiques ultramarins : l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), l'Institut statistique de Polynésie française (ISPF), l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE), pour la Nouvelle-Calédonie, et le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), pour Wallis-et-Futuna. Un rapide examen des chiffres permet de se faire une idée assez nette de la situation de l'outre-mer français. Ainsi, les échanges commerciaux se font essentiellement avec la Métropole, qu'il s'agisse des importations ou des exportations. Le

trafic aérien de passagers est polarisé par Paris. Quant aux collectivités qui n'ont pas de relation sans escale ou directe avec la métropole, le flux de passagers de et vers Paris, via le Japon pour la Nouvelle-Calédonie, Los Angeles pour la Polynésie française ou Saint-Denis-de-la-Réunion pour Mayotte, a un poids conséquent, voire dominant. Concomitamment au trafic aérien, les Métropolitains dominent le flux touristique, loin devant les autres nationalités. Enfin, très peu d'étrangers vivent en France d'outre-mer : ils sont quelques milliers à la Réunion pour une population estimée à 784 000 habitants en 2006, ils étaient 2 780 sur 230 789 habitants recensés en Nouvelle-Calédonie en 2004 et seulement 39 à Wallis-et-Futuna, en 2003 sur une population de 15 000 personnes !

Tableau : Cinq indicateurs éloquents

En 2005 (en %)	Part des importations de Métropole (en valeur)	Part des exportations vers la Métropole (en valeur)	Part des touristes métropolitains dans la fréquentation touristique globale	Part du trafic aérien de passagers en provenance ou à destination de la métropole	Part des étrangers dans la population totale au dernier recensement (date)
Guadeloupe	61	55	92	61	5 (1999)
Martinique	59	36	76	65	0,9 (1999)
Guyane	45	71	80	51	29,7 (1999)
Réunion	56	66	81	56	0,5 (1999)
Mayotte	49	43	29	Pas de liaison directe	34 (2002)
Saint-Pierre-et-Miquelon	32	21	3	Pas de liaison directe	0,7 (1999)
Polynésie française	35	14	22	Pas de liaison directe	0,4 (2002)
Nouvelle-Calédonie	32	16	28	Pas de liaison directe	1,2 (2004)
Wallis-et-Futuna	31	Pas d'exportation	Pas de mesure du flux touristique	Pas de liaison directe	0,3 (2003)

Sources : IEDOM et IEOM, INSEE, ISEE, ISPF et STSEE

Outre son caractère d'isolat économique, l'outre-mer français est également à l'écart des flux migratoires internationaux. Certes, la Guyane, Mayotte ou Saint-Martin doivent faire face à une immigration incontrôlée en provenance des zones ou Etats voisins (Brésil, Surinam, Caraïbe, Comores), mais pour le reste, les migrations sont nationales. L'émigration des Antillais et des Réunionnais vers la Métropole au cours des années 1960-1970, organisée par le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations intéressant les DOM), est à l'origine d'une communauté domienne en Métropole, notamment en banlieue parisienne, mais à l'étranger les Ultramarins sont très peu présents. Les Océaniens sont plus nombreux en Métropole que dans les Etats qui bordent le Pacifique ; les Wallisiens et Futuniens émigrent fortement vers la Nouvelle-Calédonie, au point d'y être en plus grand nombre que sur leurs îles, mais pas vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Inversement, les étrangers sont rares en outre-mer. Qu'y ferait-il ? Les entreprises étrangères sont peu présentes et la France d'outre-mer n'est pas connue, comme le montrent les enquêtes menées auprès des foyers émetteurs potentiels de touristes. Les destinations ultramarines, à l'exception de « Saint-Barth » et de la Polynésie française, sont ignorées, y compris de nos voisins européens. Peu évocatrices, la France d'outre-mer n'attire pas les riches étrangers qui voudraient s'installer pour leur retraite dans des contrées tropicales et sûres. En revanche, de nombreux Métropolitains tentent l'aventure ultramarine en s'installant à la Réunion ou dans le Pacifique pour y trouver un emploi, alors que certains retraités choisissent la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie en raison d'une majoration des pensions des fonctionnaires d'Etat de 75 %.

La maîtrise de l'anglais, hormis à Saint-Martin où il s'agit de la langue maternelle, est encore plus faible qu'en Métropole, ce qui est un handicap pour le secteur touristique, où la main-d'œuvre doit être au moins bilingue. Les modes de vie de la population restent largement européens. La culture française continue d'imprégner ces sociétés qui tournent le dos à leur environnement régional. Les médias diffusent en continu des informations métropolitaines, alors qu'il est difficile de savoir ce qui se passe à quelques centaines de kilomètres de là. Reste toutefois que le modèle étatsunien est bien présent. Comme ailleurs il constitue une référence, il n'y a qu'à voir l'engouement provoqué par l'ouverture du premier restaurant McDonald's, à la Réunion en 1998, 25 ans après le premier ouvert en Métropole.

N'expliquons pas cette introversion par des raisons naturelles. L'insularité n'est pas un facteur éclairant recevable, il suffit de regarder la situation des espaces insulaires souverains

environnants pour s'en convaincre. Ceux-ci font aujourd'hui partie des contrées les plus mondialisées, accueillant bien plus de touristes chaque année qu'elles ne comptent d'habitants (Bahamas, etc.), jouant le rôle de paradis fiscaux blanchissant l'argent sale (Caïmans, Îles Vierges, etc.), produisant des articles à bas prix destinés aux marchés occidentaux (Maurice)... C'est l'appartenance à la France et la manière dont celle-ci a administré son outre-mer qui est la seule clé pour comprendre comment des espaces ont pu être retranchés à ce point du monde.

De la mondialisation à l'assimilation

Si notre analyse s'est voulue globale jusqu'à présent, un réexamen du tableau permet de se rendre compte qu'il existe différents degrés dans l'introversión des outre-mers. Les quatre DOM se détachent nettement et apparaissent comme les moins ouverts sur l'extérieur par leur association symbiotique à la Métropole. Celle-ci est le résultat de la politique d'assimilation qui s'est concrétisée en 1946 par la départementalisation des « quatre vieilles colonies ». Mais il ne faut pas croire que ce processus d'assimilation fut soudain. Il vient en fait après toute une série d'actions de la Troisième République qui a progressivement fait appliquer les grands textes républicains sur l'École, la presse, les syndicats... à cet ensemble, qui abandonna ainsi progressivement, dans les faits d'abord, dans les actes ensuite, son statut de colonies. Ces dernières étaient certes mondialisées par les échanges au sein du commerce triangulaire, mais, dès le départ, le principe de l'Exclusif ou Pacte colonial, qui interdisait aux colonies de commercer avec l'étranger, contenait en germe l'introversión outrée actuelle.

Les DOM ont évolué, depuis 1946, sous la protection économique et sociale de la Métropole, ce qui les a coupés du reste du monde. La remarquable croissance des économies réunionnaise, martiniquaise ou guadeloupéenne à partir du milieu des années 1990 fut déconnectée du contexte international. Elle s'explique par l'augmentation rapide des salaires en raison de l'alignement du SMIC domien et des assurances sociales sur ceux de Métropole en 1996, ainsi que par la montée en puissance du RMI. A la limite, on peut dire que les économies domiennes sont insubmersibles et traversent les crises sans grand souci, à condition que les budgets soient votés à Paris et que de nouveaux transferts compensent les pertes des secteurs exposés. Par ailleurs, les sur-rémunérations des fonctionnaires, qui ont tendance à se répandre

dans certains secteurs du privé, tirent les prix vers le haut et rendent peu compétitives les productions locales et l'hôtellerie.

Pour les départements français d'Amérique (DFA), les chiffres concernant les exportations et les importations du tableau minorent l'introversion parce qu'ils ne prennent pas en compte le commerce non négligeable entre la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. C'est 3 % des importations de la Guadeloupe en 2005 et 31 % des exportations, ce qui signifie que 86 % des exportations guadeloupéennes sont à destination de la France métropolitaine ou ultramarine. Certes les importations en provenance de métropole ont tendance à baisser, en valeur relative, au profit de l'Asie notamment à travers les biens de consommation et d'équipement, mais faut-il s'en réjouir quand on constate que les balances commerciales ne cessent de se dégrader ?

Le flux touristique, qui pourrait permettre de rééquilibrer partiellement ces économies assistées, stagne voire régresse dans le cas réunionnais, avec la crise du chikungunya qui a entraîné un plongeon de la fréquentation en 2006 (278 000 en 2006 contre 409 000 touristes en 2005). Il est symptomatique de constater que les seuls grands groupes hôteliers présents dans les DOM sont français (Accor et Club Med). Les destinations domiennes sont confidentielles hors de France, y compris dans les pays environnants. Par exemple, les Etatsuniens ne représentent que 1 % des touristes à la Martinique en 2005. La clientèle étrangère européenne est très discrète (3,4 % à la Réunion, 6,1 % à la Martinique et moins de 6 % à la Guadeloupe en 2005).

Cause et conséquence de cette situation, la desserte aérienne des DOM est incomplète. L'offre en sièges vers la Métropole est très supérieure à l'ensemble des autres relations. Il est significatif de noter qu'il n'existe aucune liaison aérienne régulière directe entre une ville européenne étrangère et l'outre-mer. Quant aux relations régionales, elles sont rares, coûteuses et pas toujours économiquement viables. Seulement 300 places par semaine sont proposées de la Réunion vers l'Afrique du Sud (Johannesburg) contre près de 10 000 vers la Métropole. Les Antilles françaises sont plus mal reliées à l'Amérique du Nord aujourd'hui qu'il y a vingt ans, après le départ de plusieurs compagnies aériennes étatsuniennes. Un mois après l'ouverture d'une liaison bihebdomadaire entre Atlanta et les Antilles françaises par Delta Airlines, en décembre 2006, subventionnées par les conseils régionaux, la compagnie nord-américaine annonçait déjà la suppression d'un de ses deux vols. Quant à la relation

Montréal/Pointe-à-Pitre/Fort-de-France par la compagnie canadienne Skyservice, elle n'a tenu que deux mois, de décembre 2006 à février 2007.

On retrouve cette défiance vis-à-vis des Antilles françaises dans le domaine de la croisière. Dans un contexte de forte progression de cette activité, mais dans un environnement très concurrentiel, la Martinique et la Guadeloupe enregistrent une chute vertigineuse du nombre de croisiéristes depuis dix ans. Des problèmes d'insécurité, de grèves récurrentes, d'infrastructures inadaptées, d'accueil insatisfaisant, de cherté des prestations, etc., ont conduit au retrait progressif de la plupart des compagnies étatsuniennes. Les mêmes causes expliquent les menaces de retrait du groupe Accor en 2002, tandis que le village du Club Med des Boucaniers (Martinique), à peine rénové, a été le cadre, récemment, d'un conflit social.

Déconnectés de la dynamique internationale, les DOM s'en remettent toujours plus à la Métropole sur le plan économique. L'administration de ceux-là par celle-ci n'est pas non plus exempte de reproches, en les ayant laissé trop longtemps sous tutelle et en ayant favorisé les sociétés nationales au détriment du développement de ces départements. L'exemple du monopole aérien d'Air France, et de l'UTA, jusqu'à la fin des années 1980 est emblématique. Alors que les micro-Etats insulaires environnants se dotaient de compagnies aériennes nationales destinées à augmenter le flux touristique en desservant les foyers les plus prometteurs, Air France et l'UTA assuraient une « continuité territoriale » fort mal nommée puisqu'il s'agissait d'une continuité nationale qui a arrimé encore plus les DOM à la Métropole. Aujourd'hui, l'île Maurice, grâce à sa compagnie aérienne Air Mauritius, a des relations long-courriers avec l'Australie, l'Asie du Sud-Est, l'Inde, Dubai, le Royaume-Uni, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Autriche. La Réunion n'est en relation qu'avec la Métropole !

La question statutaire nous semble donc capitale pour comprendre comment une dynamique post-coloniale, telle que l'on peut comprendre la départementalisation, a abouti à la production d'espaces insulaires introvertis et démondialisés. Mais cette question nous semble insuffisante pour expliquer complètement les différents degrés d'introversions ultramarines. L'étirement du réseau colonial et post-colonial français jusque dans le Pacifique est un facteur qui rend moins efficient le cordon ombilical et qui favorise le jeu des voisinages.

L'influence des voisinages

C'est assurément et logiquement pour les collectivités françaises du Pacifique que l'éloignement à la Métropole se fait le plus sentir, ce qui permet aux territoires bordant le Grand Océan d'être plus influents. Wallis-et-Futuna est cependant aujourd'hui encore largement à l'écart du monde, avec deux relations aériennes par semaine vers l'extérieur. Pendant que la planète entière ne semble plus pouvoir se passer de son portable, la téléphonie mobile n'est pas encore arrivée dans cette collectivité qui n'exporte rien, si ce n'est ses hommes (cf. supra). Cet isolement lui avait permis d'échapper aux microbes et virus meurtriers que les Européens introduisirent dans les îles du Pacifique au XIX^e siècle, car la première mondialisation y fut bel et bien bactériologique. La mise en contact des Océaniens avec les Européens a failli être fatale aux premiers. Les épidémies de rougeole, coqueluche, variole, syphilis, grippe, tuberculose, etc., décimèrent une bonne partie de la population, au point que certains prédisaient une disparition rapide des Océaniens au début du XX^e siècle.

A la suite de cette mondialisation tragique, la présence américaine dans les trois collectivités durant la Seconde Guerre mondiale ouvrit un autre horizon que celui de la mère patrie. Aux yeux de ces Ultramarins, celle-ci a perdu de son aura au profit des Etats-Unis, dont l'influence économique était telle au lendemain de la guerre que l'on créa le franc Pacifique (FCFP) pour maintenir la parité de la monnaie locale avec le dollar. A Tahiti, le modèle américain est évident aujourd'hui. On mange et on roule américain, avec la multiplication des gros 4x4. Entre la Métropole et la Polynésie française, les avions font tous escale à Los Angeles, paradis de la consommation et destination de shopping favorite des Polynésiens. Le 11-Septembre a eu une influence notable sur la Polynésie française, par les tracasseries administratives relatives aux procédures de sécurité à l'escale étatsunienne pour les Métropolitains, et par la désaffection de la principale clientèle touristique de la collectivité. En 2001, 93 000 Etatsuniens fréquentèrent la Polynésie française, soit 41 % du flux touristique total. Ils n'étaient plus que 61 800 en 2002, leur part étant tombée à 32,7 %.

Ainsi la sensibilité au contexte international est bien plus forte en Polynésie française que dans les DOM. Le tourisme, première source de revenus de la collectivité, est internationalisé avec la présence de groupes hôteliers étrangers comme Starwood, sous les marques Sheraton ou Méridien, ou Rezidor Hotel Group, sous la marque Radisson, alors que les Métropolitains représentent moins du quart de la fréquentation. La création en 1998 d'une compagnie

aérienne locale, Air Tahiti Nui, dotée aujourd'hui de cinq quadriréacteurs long-courriers (Airbus A-340), tient dans la volonté de réduire la dépendance de la collectivité vis-à-vis des compagnies métropolitaines et étrangères. A l'instar d'autres compagnies de micro-Etats, sa mission est de desservir les principaux foyers touristiques, en proposant des liaisons avec Paris, Los Angeles, New York, Sydney, Tokyo, Osaka et Auckland.

La Nouvelle-Calédonie, qui détient le moins mauvais taux de couverture de tout l'outre-mer français avec 73 % en 2007, est aussi plus mondialisée que les DOM. L'Australie, spécialement le Queensland durant l'été austral comme destination de vacances, est très appréciée de la population néo-calédonienne. Les centres commerciaux de Sydney ou Brisbane fascinent les Néo-Calédoniens. De nombreux mots australiens font partie du lexique caldoche. L'influence du Japon se fait également sentir par le truchement du tourisme notamment, puisque les Japonais viennent en tête, en représentant près du tiers des touristes, juste devant les Métropolitains. Mais c'est le nickel qui fait la force de la Nouvelle-Calédonie et qui l'inclut dans l'espace économique mondial. Les fluctuations de son cours au London Metal Exchange (LME) ont des effets spectaculaires. Le « boom du nickel » des années 1968-1971, dû à l'effort de guerre étatsunien au Vietnam, transforma le Territoire. Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie, bien qu'handicapée par des coûts de production élevés, notamment en raison d'une main-d'œuvre très onéreuse comme dans le reste de l'outre-mer, a la chance de disposer d'un minerai à haute teneur et de posséder environ le dixième des réserves mondiales, ce qui n'a pas échappé aux principaux groupes mondiaux. Le projet Goro-Nickel d'usine hydrométallurgique, dit aussi « usine du Sud », est porté par la société brésilienne CVRD. Le projet Koniambo d'usine pyrométallurgique, dit aussi « usine du Nord », associe la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), entreprise à capitaux publics contrôlée par la Province Nord, et le groupe suisse Xstrata. Le dynamisme asiatique actuel explique que les deux tiers des exportations en valeur sont à destination de l'Asie, avec une multiplication par 20, entre 2001 et 2005, des exportations vers la Chine.

Par leur autonomie importante, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont les deux seuls territoires ultramarins à être présents au niveau mondial dans le domaine sportif. La Polynésie française a adhéré, sous le nom de « Tahiti », à plusieurs fédérations internationales. Le premier match international officiel de la sélection tahitienne de football remonte à 1992, et l'équipe participe depuis au tour préliminaire de la Coupe du Monde. Quant à la Fédération

calédonienne de football, son affiliation à la fédération internationale (FIFA) en 2004 lui a permis de participer au tour préliminaire de la Coupe du Monde 2006.

Les deux nouvelles COM de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, qui n'apparaissent pas sur le tableau précédent, faute de données, ont souhaité se détacher de la Guadeloupe, lors d'un referendum en 2003, dans le dessein d'une meilleure intégration au nord des Petites Antilles, espace hautement mondialisé par son tourisme et ses paradis fiscaux (Îles Vierges, Anguilla, Saint-Kitts-et-Nevis, Sint Maarten...). Dans un environnement aussi concurrentiel, si Saint-Barthélemy tire son épingle du jeu par son renom international et à sa fréquentation très huppée et cosmopolite, il n'en va pas de même de Saint-Martin, qui occupe la partie nord d'une île dont le sud appartient aux Pays-Bas (Sint Maarten) et qui attire mieux les investisseurs que la partie française, en raison surtout d'un coût du travail bien moindre. Les adaptations que permet le statut de COM, spécialement en matière fiscale, peuvent favoriser l'insertion de Saint-Martin dans son environnement régional.

Conclusion

L'ouverture constitue pour l'outre-mer français un moyen de se développer sans l'assistanat de la Métropole. Mais le chemin est encore long, semé d'embûches et source de mutations radicales. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) pousse à la libéralisation des échanges. Depuis 2006, l'Union européenne (UE) a dû revoir le fonctionnement de son marché de la banane, ce qui n'est pas sans risque pour la production antillaise, qui entrerait jusque-là dans le cadre d'un quota ouvrant droit à une aide compensatoire, face à la « banane dollar » et à la banane d'Afrique. Toujours dans le cadre de l'OMC, les ministres de l'agriculture de l'UE ont adopté une réforme du secteur du sucre, donc de la canne, qui prévoit une baisse sensible du prix du sucre ou l'incitation à la cessation d'activité pour les producteurs non rentables. Sous l'action de l'UE et de grandes organisations, l'encadrement protecteur dans lequel à évoluer l'outre-mer français depuis l'après-guerre semble désormais avoir ses jours comptés. Car s'il a favorisé une spectaculaire progression du niveau de vie et une protection sociale que les populations des Etats voisins envient, il est de plus en plus coûteux pour un Etat qui doit faire des économies. C'est un défi que devra relever la Métropole et son outre-mer.

Bibliographie

Agence française de développement (AFD). Comptes économiques rapides de l'outre-mer (CEROM), publications diverses.

DOLLFUS, Olivier, *La Mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

GAY, Jean-Christophe, *L'Outre-mer français en mouvement*, Paris, La Documentation française, coll. « La Documentation photographique » n° 8031, 2003.

GAY Jean-Christophe, *L'Outre-mer français. Un espace singulier*, Paris, Belin, coll. « SupGéo », 2003 (revue et augmentée en 2008).

GAY, Jean-Christophe, « Les outre-mers français aujourd'hui », *Regards sur l'Actualité*, La Documentation française, n° 323 (août-septembre 2006), p. 5-16.

GRATALOUP, Christian, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, A. Colin, 2007.

Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), documents divers.

Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), documents divers.

RETAILLE, Denis, dir., *La Mondialisation*, Paris, Nathan, 2007.